

Réélection d’O’Connell en Irlande

Daniel O'Connell

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Réélection d'O'Connell en Irlande

IRLANDE.
RÉÉLECTION D'O'CONNELL
À CLARE.
PLAN DE RÉFORME

O'Connell est réélu… Il s'est présenté à Clare comme l'homme du peuple, comme la victime d'une faction, ennemie déclarée des droits publics. Son adresse aux électeurs, et le discours qu'il a prononcé après sa nomination, nous montrent en lui le défenseur du radicalisme le plus pur, le plus effrayant. Le parti radical anglais, abandonné par sir Francis Burdett et Hobhouse, naguère ses plus chauds partisans, attend avec une vive impatience, le nouveau représentant de l'Irlande. Il lui faut un chef hardi, impétueux ; il le trouvera dans O'Connell. Les portes de Saint-Stephen lui sont ouvertes ; nous verrons s'il remplira le rôle qu'il a choisi. La pièce suivante peut être considérée comme son manifeste.

ADRESSE D'O'CONNELL AU COMTÉ DE CLARE

Moore.

« La chambre des communes m'a privé du droit qui m'avait été conféré par le peuple de Clare. Je pense que j'ai été injustement et illégalement dépouillé de ce droit ; mais je ne puis appeler de cette décision qu'au peuple. J'en appelle à vous.

» Électeurs du comté de Clare, c'est à vous qu'est due la gloire d'avoir converti Peel et vaincu Wellington. La dernière élection de Clare est considérée comme la cause immédiate et forcée de la proposition du bill sur l'émancipation des catholiques : vous avez achevé de conquérir la liberté religieuse de l'Irlande. Encore une victoire semblable, et nous obtiendrons l'affranchissement de notre bien-aimée patrie. L'esprit de persécution ne souille plus la religion protestante ; les causes qui ont produit l'orangisme et le brunswi-

ckisme ne sont plus ; les catholiques sont émancipés, et la conscience est libre.

» Je le répète, c'est aux électeurs du comté de Clare que nous sommes redevables de ces heureux résultats ; mais il reste encore une foule de griefs et d'abus politiques et pratiques, il y a encore de nombreux obstacles à la prospérité de nos concitoyens, à la sûreté des pauvres et des riches, en un mot à la consolation du peuple irlandais. Électeurs du comté de Clare, donnez-moi le droit et le pouvoir de corriger ces abus, d'écarter les obstacles, d'abolir les taxes des comtés, et surtout la loi si avilissante qui établit la taxe des pauvres. Mais avant tout il faut que nous obtenions l'abolition du bill qui élève le taux de la franchise électorale. Je crois que les annales de la législation ne présentent pas de loi plus injuste et plus déraisonnable que celle-là ; car elle a dépouillé les catholiques d'un grand avantage, à une époque où ils ont fait preuve d'une vertu héroïque, et cela sur la fausse accusation d'un crime imaginaire. Quant aux protestans, l'abolition est une injustice bien plus criante, puisqu'aucune accusation de ce genre n'était portée contre eux.

» Envoyez-moi de nouveau au parlement, et j'appellerai l'attention de la chambre des communes sur cet objet, pour obtenir une loi qui consacre l'indépendance et la sécurité des votes. Si vous m'envoyez au parlement, j'entreprendrai de démontrer que l'abolition de la franchise de 40 shillings est une violation directe de l'union législative entre les deux pays. Je démontrerai aussi qu'en me refusant de siéger et de voter, la chambre s'est non-seulement arrogé un pouvoir illégal sous le nom d'omnipotence parlementaire, mais qu'elle a en outre commis une violation directe de l'union législative. J'éprouve une joie sincère en voyant que les ministres m'ont traité comme les électeurs à 40 shillings ; après avoir détruit les droits sacrés de plus de 200,000 freeholders, ils m'ont fait l'honneur de me jeter dans l'abîme aristocratique, qui a englouti une portion vitale de la constitution britannique.

» Envoyez-moi au parlement, et j'y attaquerai ce subletting act, cet acte qui tend à augmenter la dépravation des pauvres. Envoyez-moi au parlement, et j'y attaquerai avec succès le vestry bill, cette loi inconstitutionnelle, qui autorise un petit nombre de protestans à taxer, au gré de leurs désirs, les proriétés foncières des catholiques. Envoyez-moi au parlement, et j'y attaquerai avec succès, j'espère, le système du grand jury Jobbing, et du grand

jury Assessment. Je prouverai que la taxe du peuple par les grands jurés est aussi oppressive dans la pratique qu'inconstitutionnelle en principe ; qu'elle donne aux hommes riches les moyens d'augmenter leurs richesses aux dépens des pauvres, et à la partie influente de l'aristocratie, une supériorité sur les propriétés des autres citoyens. Envoyez-moi au parlement, et j'y combattrai pour obtenir une diminution des exactions illégales, et une distribution équitable des revenus de l'Église établie entre les pauvres et la portion la plus méritante du clergé protestant. Je réclamerai pour arriver à ce but de légères diminutions sur les traitemens énormes dont jouissent les grands dignitaires et les hommes qui cumulent plusieurs fortunes.

» Envoyez-moi au parlement, et je combattrai avec ardeur afin de nettoyer les étables d'Augias. Je consacrerai toutes mes facultés à détruire ce dédale de formules et de fictions qui entravent souvent le cours de la justice. Je m'efforcerai de rendre les lois précises et intelligibles, et de procurer à tous mes concitoyens une justice prompte et efficace. Envoyez-moi au parlement, et je ferai porter des lois protectrices de la propriété des dissidens (dissenters) et des catholiques, de leurs écoles, de leurs établissemens, de leurs hôpitaux, de leurs églises. Je m'efforcerai surtout de consolider un système d'après lequel tout chef catholique d'une paroisse en Irlande obtiendra, par la bienveillance publique et particulière, une maison paroissiale et une portion de terrain, légalement transmissible à ses successeurs en donnant toute garantie contre l'abus des fidéicommis, et les frais qu'entraînent les procès. Envoyez-moi au parlement, et je convaincrai tout homme raisonnable, tout homme doué de sentimens religieux, de l'injustice monstrueuse que l'on a commise envers les ordres monastiques de l'Irlande ; je serai constamment l'avocat de ces hommes pieux, qui se consacrent à Dieu dans la simplicité de leur cœur et l'humilité de leur esprit ; de ces belles institutions où le pauvre puise une instruction à la fois littéraire, morale et religieuse. J'appellerai l'attention et publierai la vérité sur ce corps savant des Jésuites, société qui a tant favorisé les progrès de la littérature et de la religion. On a vu sortir de ses rangs plus d'hommes savans, elle a fourni plus de martyrs, et elle a prêché l'Évangile à plus de nations qu'aucun autre ordre religieux. J'espère que je parviendrai à faire effacer du livre des statuts cette ridicule imitation du jacobinisme français, misérable imitation qui prétend faire ce que la nature et la religion défendent. L'acte qui tend à supprimer les ordres monastiques

en Irlande est une loi : on se soumettra aux peines qu'elle établit ; mais j'ajouterai qu'assurément on ne fera pas ce qu'elle exige. Autrefois c'était se dévouer à une mort certaine que de prendre le titre de frère (friar), et la terre de notre patrie fume encore du sang de plusieurs martyrs ; mais les frères se multipliaient en face de la mort. Ô sagacité de Peel, et sagesse admirable de Wellington, qui prétendent supprimer les ordres monastiques en Irlande par des peines pécuniaires et la menace du bannissement !

» Les lois permettent aux hommes d'être prodigues, débauchés, corrompus, égoïstes ; elles ne peuvent empêcher, et j'ose le dire, si j'arrive au parlement, elles n'empêcheront pas long-temps les hommes de consacrer leur existence à la chasteté, à l'obéissance et à l'éducation des pauvres.

» Envoyez-moi au parlement, et j'insisterai auprès du gouvernement sur la nécessité de favoriser l'amélioration de votre comté, surtout de perfectionner la navigation, et d'établir sur la côte occidentale un port qui puisse servir d'asile aux vaisseaux. Envoyez-moi au parlement, et j'insisterai vivement pour l'abolition de cet infâme monopole de la compagnie des Indes orientales, monopole qui frappe plus de 60 millions d'hommes d'une exaction ruineuse, et force les habitans de l'Angleterre et de l'Irlande à payer des articles dont la consommation est indispensable, deux fois plus cher qu'en aucun autre pays de l'Europe.

» Envoyez-moi au parlement, et je revendiquerai la liberté pour tous les cultes et pour toutes les opinions. Envoyez-moi au parlement, et j'épuiserai tous mes efforts pour régénérer la constitution britannique, faire abolir les bourgs pourris, les votes fictifs, faire étendre la franchise électorale à tout homme qui supporte le poids des charges publiques et obtenir qu'on donne plein effet à cette réforme constitutionnelle qui, coupant par la racine tous les abus qui se sont glissés dans le système de la représentation populaire, diminuerait nécessairement les charges publiques, augmenterait la valeur des propriétés privées en Irlande et ajouterait à la liberté individuelle.

» Envoyez-moi au parlement et j'emploierai sans relâche toute l'intelligence dont le ciel m'a doué, et toutes les facultés de mon esprit, pour rendre à notre pays une noblesse et une véritable représentation au parlement. Protestans et catholiques sont également intéressés à ce que l'Irlande et ses intérêts soient représentés avec fidélité et efficacité. Je m'adresse aux protestans

aussi bien qu'aux catholiques, aux propriétaires fonciers, comme aux tenanciers. Je m'adresse aux riches et aux pauvres.

» Si les propriétaires de Clare veulent soustraire leurs domaines aux griffes impitoyables du système des lois anglaises sur les pauvres, s'ils désirent le développement des ressources naturelles de leur pays, s'ils veulent oublier toute haine et toute animosité antérieure, s'ils veulent augmenter la valeur de leurs propriétés par la diminution des charges publiques, encourager les manufactures et le commerce du pays, perfectionner l'agriculture, étendre le cercle de l'industrie ; si, dis-je, ils veulent tout cela, ils m'enverront au parlement pour travailler à l'avantage de notre patrie.

» Si les tenanciers désirent l'abrogation du subletting act et du vestry bill, s'ils souhaitent que le parish cess soit allégé et le grand jury cess, aboli, s'ils veulent que l'état vienne au secours des malades et des hommes sans ressources, et que les hommes sains et robustes puissent exercer leur industrie, s'ils désirent que le clergé catholique recouvre son indépendance et que les ordres monastiques obtiennent vengeance et protection ; enfin, s'ils veulent mettre les droits et les libertés des catholiques à l'abri des coups de la politique insidieuse de ces hommes qui, faux envers leur parti, ne seront jamais sincères à notre égard, et qui, en nous accordant la liberté de conscience, ont obéi à la nécessité, non à la raison ; s'ils désirent tout cela, qu'ils me fassent l'honneur de m'élire.

» Enfin si la noblesse de Clare veut avoir pour représentant un homme capable de défendre ses propriétés et ses intérêts permanens, qu'elle me fasse l'honneur de m'élire. Mais qu'elle ne se flatte pas de pouvoir repousser l'introduction des lois anglaises sur la taxe des pauvres, sans le secours d'un député indépendant. Je la prie de se rappeler que les membres anglais du parlement ont un intérêt direct et personnel à introduire les lois des pauvres en Irlande, afin de s'affranchir d'une portion des charges créées en Angleterre pour subvenir aux besoins des ouvriers anglais, qui souvent ne peuvent lutter contre les Irlandais, parce que ces derniers sont très-nombreux et travaillent à des prix très-avantageux. Si je rentre au parlement, je regarde comme un devoir sacré de proposer, en faveur des pauvres malades et infirmes de l'Irlande, des mesures combinées de manière à éviter les inconvéniens du système anglais, et à le rendre non-seulement salutaire dans son

application aux pauvres, mais même avantageux aux intérêts pécuniaires des propriétaires résidant en Irlande.

» Me dira-t-on maintenant qu'il est impossible de faire tout cela ? Je réponds que l'on m'a dit souvent qu'il était impossible d'obtenir l'émancipation des catholiques. Toute difficulté crée une impossibilité à ceux qui ne veulent point la combattre. Il n'est point d'impossibilité pour l'homme qui, n'ayant d'autre objet en vue sur la terre que le bien de son pays et de l'humanité, est déterminé à employer toutes les voies droites, légales et constitutionnelles, pour achever la régénération de sa patrie.....

» Mes amis, mes chers amis, protestans et catholiques, vous qui m'avez porté aux dernières élections, O'Gorman Mahon et Thomas Steell ont aussi subi un pareil affront. Électeurs de Clare, quels sont vos sentimens à l'égard des persécuteurs d'O'Gorman Mahon et de Thomas Steell ?

» Tout homme qui votera contre moi aux élections prochaines, se joindra, par cela même, aux ennemis d'O'Gorman Mahon et de Thomas Steell, et pensera que ces estimables citoyens méritent d'être insultés pour avoir préservé la vie de leurs compatriotes de toute atteinte, et revendiqué noblement aux dernières élections la liberté religieuse pour les catholiques d'Irlande. On a dit que j'étais un étranger à Clare ; moi, étranger dans une partie quelconque de l'Irlande ! Je suis identifié avec le peuple de Clare dans tout ce qui peut identifier un homme à un homme.... J'ai des titres à votre choix ; ces titres sont une communauté d'intérêts, de sentimens généreux et de résolutions énergiques.

» Catholiques, mes frères ; protestans, mes amis, que je respecte et que j'estime, je réclame vos suffrages en cette occasion. Je dis à mes frères catholiques, que la protection de leurs droits dans le sein du parlement, que la création d'écoles et d'établissemens de charité, que l'indépendance de notre clergé, enfin que la vengeance des principes et de la pureté du catholicisme tant calomnié, exigent que je sois au parlement. Je dis à mes amis les protestans, que les intérêts locaux, que les intérêts individuels de la noblesse irlandaise et des propriétaires fonciers, enfin que les intérêts généraux du pays exigent que je sois au parlement. Je rappelle à mes amis catholiques et protestans, que nous avons obtenu l'émancipation de la manière la plus paisible, la plus légale et la plus constitutionnelle ; que nous n'avons commis ni of-

fense, ni crime ; que nous n'avons détruit la propriété de qui que ce soit ; que nous n'avons attenté à la vie de personne. La glorieuse révolution qui nous a donné l'émancipation n'a pas coûté une goutte de sang ; jamais un peuple moral et religieux ne peut continuer à rester dans l'esclavage ; il devient trop puissant pour ses oppresseurs. La force morale triomphe de la force physique, et c'est vainement que les Peel et les Wellington de la société voudraient s'opposer à ses progrès vers la prospérité et la liberté ; ces hommes, qui ont si long-temps combattu pour d'anciens abus, ont enfin cédé à la nécessité, plus grande que le succès même que nous avons obtenu.

» Je conclus comme j'ai commencé, électeurs de Clare. J'ai été insulté, et vous aussi, par cette politique astucieuse des ministres, qui m'a privé du droit de vous représenter. Je vous conjure d'effacer cette insulte, en me renvoyant au parlement pour leur exprimer mes sentimens et les vôtres…

Je suis votre dévoué serviteur,

D.-O'Connell. »

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/R%C3%A9%C3%A9lection_d%E2%80%99O%E2%80%99-Connell_en_Irlande. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.